Trajectoires scolaires dans le secondaire entre 1996 et 2002 : des bilans académiques inégaux

Florence Léger*

Au début des années 2000, 68 % des jeunes ont quitté l'enseignement secondaire après avoir poursuivi leurs études jusqu'en fin de second cycle long. À l'opposé, 6 % ont quitté l'école sans niveau de qualification reconnue. Les bilans inégaux entre académies s'expliquent par l'offre de formation mais dépendent aussi du contexte socioéconomique de l'élève qui détermine fortement sa trajectoire et sa carrière scolaire. Les parents souhaitent plus souvent que leurs enfants suivent une formation professionnelle en fin de troisième dans les académies du nord de la Loire – à l'exception de la Bretagne et de l'Île-de-France –, où les familles d'ouvriers et d'employés sont majoritaires. À l'inverse, les familles qui préfèrent une orientation dans un second cycle général ou technologique sont plus souvent aisées et globalement localisées au sud de la Loire. Les conseils de classes acceptent cependant plus souvent les souhaits en faveur d'une formation professionnelle qu'une autre.

n 2002, 775 000 jeunes métropolitains ont quitté l'enseignement secondaire au terme de

leur formation initiale. Ce niveau fait suite à la baisse amorcée en 2001, après le pic de 2000, année au cours de

laquelle près de 825 000 jeunes sont sortis de l'enseignement secondaire (*encadré 1*).

^{*} Florence Léger fait partie de la direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Des effectifs scolarisés moins nombreux expliquent la baisse du flux des sortants

En éliminant l'impact éventuel d'une baisse des redoublements et en raisonnant en termes de taux de sortie, la baisse du nombre des élèves sortants du secondaire entre 2000 et 2002 s'explique pour les deux tiers par la moins grande présence d'élèves en classes d'année de diplôme et pour seulement un tiers par la probabilité de cesser d'étudier (encadré 2). L'effectif des élèves sortants sans niveau de qualification reconnue (niveaux VI et V bis) a diminué de

14 % entre 2000 et 2002. La baisse sur la même période pour les jeunes quittant le secondaire au niveau V après une année terminale de CAP ou BEP est de 9 %, et de 5 % pour les élèves qui sortent du secondaire au niveau IV, diplômés ou non du baccalauréat général et technologique ou de son équivalent professionnel (figure 1).

Encadré 1

Les résultats présentés dans cette étude sont élaborés à partir des inscriptions scolaires de l'ensemble des formations initiales : collèges, lycées publics et privés du ministère de l'Éducation nationale, centres de formation d'apprentis et enseignements agricoles dispensés par le ministère de l'Agriculture.

Les deux concepts « sans qualification » et « sans diplôme » ne sont pas équivalents. Un élève peut être sans diplôme mais qualifié (exemple d'un sortant de classe terminale de CAP qui a échoué à l'examen du CAP et au brevet des collèges). Il peut être sans qualification et avoir un diplôme (abandon en première année de BEP après avoir réussi le brevet des collèges). Enfin, un élève peut être

Sources et notions

sans qualification et sans diplôme (tous les sortants n'ayant pas le brevet des collèges).

Les **niveaux de formation** atteints dans le secondaire sont définis par la classification interministérielle française des niveaux de formation suivante :

- niveaux VI et V bis : premier cycle du secondaire, première année des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et brevets d'études professionnelles (BEP) en 2 ans.
- niveau V : années terminales du second cycle court, désignées aussi « années du diplôme » : année terminale des CAP/BEP en 2 ans, CAP/BEP en 1 an, avec ou sans le diplôme ; années intermédiaires du second cycle long : secondes et premières générales et technologiques, première année de préparation

des baccalauréats et équivalents professionnels.

- niveau IV: années terminales des seconds cycles longs: baccalauréats technologiques et généraux, baccalauréats professionnels ou équivalent professionnel de même niveau, avec ou sans le diplôme.

Les données relatives aux vœux des familles en matière d'orientation en fin de classe de troisième concernent les seuls élèves des troisièmes générales publiques. Ces dernières représentent 73 % des effectifs de troisièmes en 2002-2003. Les troisièmes générales privées représentent quant à elles 19 % des élèves, les troisièmes technologiques publiques et privées 5 %, et les troisièmes d'insertion publiques et privées 3 %.

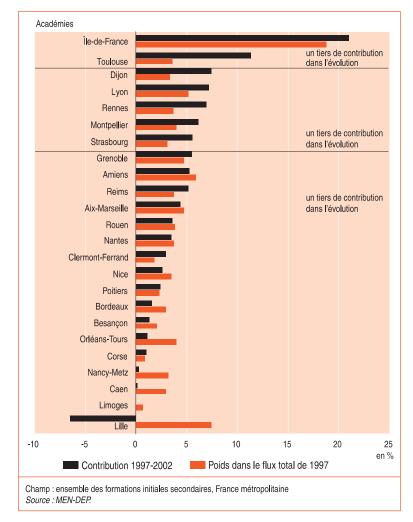
Figure 1 - Répartition des flux de sortants du secondaire estimés en fonction du niveau de formation atteint

	Niveaux VI-V bis		Niveau V		Niveau IV		Ensemble	
	Flux	en %	Flux	en %	Flux	en %	Flux	en %
1996	64 400	8	187 200	24	512 800	67	764 400	100
1997	61 400	8	192 500	25	517 200	67	771 100	100
1998	57 600	7	201 000	25	532 000	67	790 600	100
1999	57 900	7	206 900	26	535 600	67	800 400	100
2000	57 600	7	214 900	26	551 000	67	823 500	100
2001	54 800	7	203 600	26	532 300	67	790 700	100
2002	50 000	6	198 200	26	527 000	68	775 200	100

Champ : ensemble des formations initiales secondaires, France métropolitaine.

Source: MEN-DEP

Figure 2 - Contributions académiques dans la baisse nationale du taux VI-V bis entre 1997 et 2002



En 2002, 6 % des élèves sortent sans qualification

La proportion de jeunes métropolitains quittant le système scolaire sans qualification atteint 6 % en 2002, après avoir stagné à 7 % pendant quatre ans (figure 1 et encadré 2). 68 % des élèves sortent du secondaire avec un niveau équivalent au second cycle long. Les objectifs de la loi d'orientation sur

l'éducation de 1989, repris dans le projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005, sont cependant loin d'être atteints. Selon ces objectifs, 80 % d'une classe d'âge devrait atteindre le niveau du baccalauréat, et la totalité des élèves parvenir au minimum au niveau du CAP ou du BEP. Or, 50 000 jeunes métropolitains et 4 000 jeunes des Dom quittent encore en 2002 le système scolaire sans niveau de qualification reconnue.

Neuf académies contribuent pour deux tiers à la baisse des effectifs d'élèves sortants sans qualification depuis 1997

Avec 6 % en 2002 contre 8 % en 1996, la part des jeunes sortants sans qualification a toutefois diminué. Neuf académies pèsent pour deux tiers dans cette baisse, alors qu'elles ne représentent que 43 % du flux des élèves sortants des formations initiales secondaires en 1997 (figure 2). Les académies franciliennes contribuent le plus et autant que leur poids dans le flux de 1997. Toulouse vient en seconde position avec une contribution trois fois plus élevée que le flux d'élèves qu'elle engendre. Viennent ensuite les académies de Dijon, Lyon, Rennes, Strasbourg et Montpellier qui contribuent chacune entre 6 et 7 %, bien plus que leur poids d'origine. Lille, pour sa part, a une contribution négative.

Bonnes performances dans les académies de Rennes, Nantes, Clermont-Ferrand, Toulouse, Grenoble et Lyon en 2002

Aucune académie ne parvient à atteindre les objectifs des lois successives pour l'école. Rennes, Nantes, Clermont-Ferrand, Toulouse, Grenoble et Lyon s'en rapprochent néanmoins. Ces six académies génèrent en effet peu de sorties sans qualification, tout en dégageant de forts contingents d'élèves poursuivant leurs études jusqu'au niveau du baccalauréat, avec ou sans le diplôme (figure 3 etencadré 2).

Quatorze académies, dont celles des quatre Dom, obtiennent des performances inférieures à la moyenne nationale. En particulier, entre 11 % et 27 % des élèves sortent sans qualification dans les académies d'Amiens, de Corse et celles des Dom. Parmi ces 14 académies, celles de Reims, Amiens, Rouen, Caen, Orléans-Tours, Aix-Marseille, Nice et celle de Corse amènent cependant leurs élèves au niveau CAP ou BEP dans des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers, Nancy-Metz, Dijon et Strasbourg, la proportion de sortants sans qualification est inférieure à la moyenne nationale. Les élèves de ces sept académies atteignent toutefois le niveau du baccalauréat ou de son équivalent professionnel moins souvent que dans les autres académies de France métropolitaine.

Enfin, les académies franciliennes recensent une forte proportion de sortants du secondaire au niveau du baccalauréat ou de son équivalent professionnel, associée à une faible part au niveau du CAP ou du BEP (figure 3).

La moitié des académies métropolitaines améliorent leurs performances entre 1997 et 2002

Entre 1997 et 2002, seules les académies de Rennes, Dijon et Aix-Marseille parviennent à réduire de façon significative leur part d'élèves sortants sans qualification. Avec 9 % des sortants en 2002, Lille est en revanche la seule académie métropolitaine où la part des élèves sortants sans qualification a augmenté sur la période (figure 4).

Les académies d'Île-de-France, Lyon et Strasbourg amènent une proportion plus importante d'élèves en fin de second cycle long. Avec 67 % d'élèves au niveau du baccalauréat général, technologique ou professionnel en 2002, contre 71 % en 1997, l'académie de Limoges est la seule à réaliser une performance inverse en France métropolitaine, au bénéfice des CAP et BEP.

Les académies de Montpellier, Orléans-Tours, Aix-Marseille et Poitiers forment par ailleurs davantage d'élèves au niveau BEP ou CAP

Vœux en faveur d'une filière générale ou technologique privilégiés dans le grand Sud-Est, en Bretagne et en Île-de-France

Les différences académiques de niveaux de sortie du secondaire se déterminent en grande partie

Encadré 2

Méthodes

Les estimations de flux de sortants sont faites par reliquat entre les années « N » et « N-1 » à partir des inscriptions scolaires de l'ensemble des formations initiales. Les indicateurs tiennent compte des migrations inter-académiques.

Les flux de sortants du secondaire estimés dans cette étude ne tiennent pas compte des élèves interrompant une formation secondaire pour la première fois et pour une période d'au moins un an. Les jeunes qui sortent une seconde fois après une reprise d'études ainsi que ceux qui ont eu accès à l'enseignement supérieur sont aussi écartés.

La baisse du flux de sortants entre 2000 et 2002 peut s'expliquer par la baisse des probabilités de sortir et par le moindre nombre de « candidats » à la sortie. Le premier cas est estimé, entre 2000 et 2002, par différence entre les taux de sortie, pondéré par le nombre moyen d'inscrits; le second est estimé, sur le même intervalle, par différence entre les effectifs inscrits, pondéré par le taux de sortie moyen.

La part des élèves sortants d'une classe ou d'un niveau de formation donné et atteint est réalisée grâce au rapport des flux d'élèves de classe ou de niveau donné sur l'ensemble du flux d'élèves sortants la même année « N » (figures 1, 3, 4, 7 et 8).

La probabilité d'accéder à une classe ou à un niveau supérieur permet d'estimer, parmi les élèves qui terminent une classe ou un niveau donné, la part de ceux qui poursuivent vers une classe ou un niveau de rang supérieur (figures 7, 5, 8 et 9). Cette probabilité est estimée sous l'hypothèse que la cohorte des redoublants d'une année donnée s'orientera l'année suivante comme les autres cohortes, celle-ci étant composée pour partie des redoublants de la cohorte précédente. Combinés entre eux en distinguant le cycle, ces taux permettent d'estimer la trajectoire d'une cohorte fictive d'élèves définie par les conditions de scolarité de l'année de référence. Ces taux « enchaînés » synthétisent la dynamique actuelle du système de formation initiale: un enfant ayant suivi une sixième à 68 chances sur 100 d'atteindre une terminale de second cycle long en 2002, dont 54 chances sur 100 une terminale générale ou technologique (figure 7) et 14 chances sur 100 une terminale professionnelle (figure 8). Ces taux sont différents du taux d'accès aux niveaux IV et V tels qu'ils sont calculés et publiés par le ministère et qui rapportent les entrées dans une classe donnée à l'effectif des générations concernées.

en fin de premier cycle. La disparition du CAP en trois ans après la cinquième, au début des années quatre-vingt-dix, a changé les paliers d'orientation : les élèves s'orientent en fin de troisième soit vers l'enseignement professionnel, soit vers l'enseignement général ou technologique. Au début de la décennie 2000, la quasi-totalité des élèves ayant suivi une sixième atteint une classe de troisième, générale, technologique, d'insertion, adaptée ou agricole.

En fin d'année de troisième, les familles formulent pour leur enfant un vœu en faveur d'un redoublement ou d'une orientation vers une filière professionnelle, générale ou technologique (encadré 1). À la rentrée 2002-2003, l'orientation vers un second cycle général ou technologique est plus demandée qu'ailleurs par les familles dont l'enfant est scolarisé dans les académies d'Île-de-France, Rennes, Corse, Toulouse, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice et Limoges. Cependant, les conseils de classe de ces académies n'acceptent pas toutes les demandes. À l'inverse, dans l'académie d'Amiens où la part de vœux en faveur d'un second cycle long est la plus faible de métropole, les conseils de classe acceptent le plus les vœux des parents (figure 7).

Les familles souhaitant que leurs enfants suivent un second cycle général ou technologique sont souvent aisées

Les familles des milieux aisés expriment des demandes d'orientation plus ambitieuses que celles de milieux modestes, à niveau scolaire équivalent (Caille et Lemaire, 2003). Les académies où

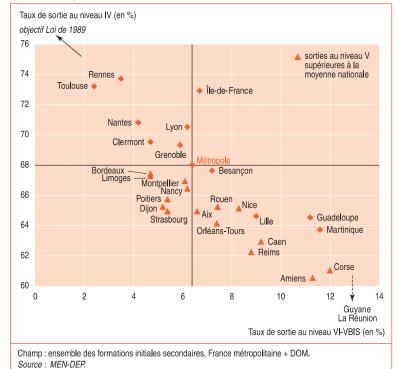
les parents demandent massivement un second cycle général ou technologique sont celles dans lesquelles les proportions d'enfants dont le responsable parental est indépendant, enseignant, cadre ou technicien sont les plus importantes (figure 7). Ces académies sont aussi celles dans lesquelles les taux d'orientation en fin de troisième vers une filière de ce type sont les plus élevés (figure 7). À l'exception des Corses, les élèves de ces académies finissent aussi plus qu'ailleurs leurs études secondaires par une terminale générale ou technologique, avec les académies de Bordeaux et de Clermont-Ferrand (figure 7). Par ailleurs, entre les rentrées 1997-1998 et 2002-2003, les orientations dans une formation de second cycle général ou

technologique progressent le plus dans les académies de Nice et Rennes (figure 5).

Vœux en faveur des filières professionnelles toujours satisfaits

Les vœux en faveur d'un second cycle professionnel sont plus fréquents dans la haute moitié nord de la France, hormis la Bretagne, et l'Île-de-France ainsi que dans le Centre, le Poitou et l'Auvergne. Quatre parents d'élèves sur dix dans les académies de Lille et d'Amiens émettent pour leur enfant le vœu de suivre un second cycle professionnel, alors qu'ils sont seulement un sur quatre en Bretagne ou en Île-de-France (figures 6 et 8).

Figure 3 - Part des sortants sans qualification et au niveau du baccalauréat parmi l'ensemble des sortants du secondaire (2002-2003)



À l'inverse des seconds cycles généraux et technologiques, les vœux formulés en faveur de la filière professionnelle sont toujours satisfaits par les conseils de classe. Il v a même davantage de décisions qu'il n'y a de demandes, en particulier dans les académies de Strasbourg, Grenoble et de Corse. Les écarts les plus élevés ne sont donc pas concentrés dans le Nord où les vœux pour l'enseignement professionnel sont pourtant plus fréquents qu'ailleurs. Les élèves pour lesquels les vœux pour un second cycle général ou technologique ne sont pas satisfaits sont donc logiquement affectés en redoublement ou orientés dans la filière professionnelle. Cette dernière option semble particulièrement vraie dans les académies de Grenoble et de Corse (figures 7 et 8).

Les second cycles professionnels préparent avant tout au CAP ou au BEP. Les académies dont les élèves s'orientent le plus en fin de troisième vers un second cycle de ce type ne sont pas nécessairement celles où les proportions de sorties au niveau d'un baccalauréat professionnel – ou de son équivalent – sont les plus élevées. Les académies de Rennes, Nantes, Lyon et Toulouse forment aussi une proportion importante d'élèves à ce niveau.

La poursuite des études après un BEP est un élément déterminant des différences académiques

L'obtention d'un BEP ne marque pas nécessairement la fin du parcours scolaire. À la rentrée 2002-2003, comme à celle de 1997-1998, un jeune sur deux parvenu en fin d'année terminale de CAP ou de BEP prolonge ses études, en préparant trois fois sur quatre un baccalauréat ou son équivalent professionnel, et une

fois sur quatre en s'inscrivant en première d'adaptation. Cela représente 158 000 élèves en France métropolitaine (*encadré* 2).

Plus d'un élève sur deux poursuit ses études vers un baccalauréat technologique ou son équivalent professionnel après l'obtention d'un BEP dans les académies de Rennes, d'Île-de-France, Nantes, Lille, Toulouse, Besancon et celle de Guadeloupe. Avec 49 % de poursuites d'études, les académies de Grenoble, Clermont-Ferrand et Nancy-Metz se situent au niveau de la moyenne nationale. La Corse est l'académie dont les élèves poursuivent le moins souvent leurs études jusqu'au baccalauréat ou son équivalent professionnel (figure 9).

À l'exception de Nancy-Metz et de Lille, poursuivre ses études après un BEP dans ces académies accroît les taux de sortie du secondaire au niveau d'un baccalauréat ou de son équivalent

Figure 4 - Évolution des taux de sorties par niveau de formation atteint entre 1997-1998 et 2002-2003



Figure 5 - Orientation des élèves en fin de troisième vers un second cycle général et technologique

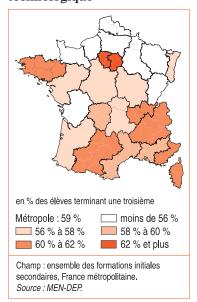


Figure 6 - Vœux des familles en faveur d'une orientation en fin de troisième vers un second cycle professionnel (2002-2003)

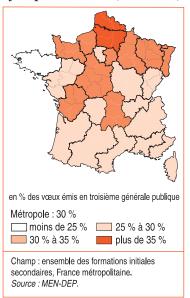


Figure 7 - Indicateurs de second cycle général et technologique (2002-2003)

en %

France métropolitaine	65	- 5	59	54	46
La Réunion	56	- 3	50	44	27
Martinique	57	- 6	54	50	37
Guyane	51	- 7	45	32	30
Guadeloupe	59	- 4	54	50	39
Île-de-France	70	- 8	65	60	53
Toulouse	68	- 5	61	59	53
Strasbourg	59	- 3	56	51	43
Rouen	63	- 4	56	51	38
Rennes	71	- 4	61	59	49
Reims	63	- 2	54	49	37
Poitiers	65	- 5	55	51	44
Orléans-Tours	63	- 3	57	52	45
Nice	66	- 4	62	54	48
Nantes	65	- 3	57	53	46
Nancy-Metz	65	- 3	55	51	38
Montpellier	67	- 6	58	55	47
Lyon	67	- 6	61	56	50
Limoges	67	- 3	58	52	47
Lille	57	- 3	53	51	34
Grenoble	69	- 7	61	57	51
Dijon	64	- 4	56	52	44
Corse	69	- 9	60	51	45
Clermont	63	- 4	57	54	46
Caen	61	- 3	53	48	42
Bordeaux	64	- 4	57	54	48
Besançon	65	- 5	54	52	41
Aix-Marseille Amiens	65 59	- 7 - 2	59 54	52 48	46 37
	Vœux d'orientation en faveur d'une seconde générale ou technologique (1)	Écart entre les vœux formulés et les décisions des conseils de classe	Orientation en seconde générale ou technologique (2)	Sortants au niveau d'une terminale générale ou technologique (3)	Élèves dont le responsable parenta est indépendant, enseignant, cadre ou technicien (4)

^{1.} En % des vœux des troisièmes générales publiques.

^{2.} En % des élèves terminant une troisième.

^{3.} Parmi les sortants du secondaire.

^{4.} En % des élèves de 11-13 ans scolarisés sous statut scolaire.

 $Champ: France\ m\'etropolitaine\ +\ Dom.$

Source: MEN-DEP et DESCO.

Figure 8 - Indicateurs de second cycle professionnel (2002-2003)

en %

	Vœux d'orientation en faveur d'un CAP ou BEP (1)	Écart entre les vœux et les décisions	Orientation en CAP ou BEP en fin de 3 ^e (2)	Poursuites vers un bac ou un brevet professionnel en fin de CAP-BEP (3)	Poursuites en 1 ^è d'adaptation en fin de CAP-BEP (3)	Sortants au niveau d'une terminale professionnelle (4)	Élèves dont le responsable parental est employé, ouvrier ou inactif (5)
Aix-Marseille	29	4	40	36	8	13	54
Amiens	36	2	43	35	10	13	63
Besançon	27	3	46	40	13	16	59
Bordeaux	29	2	44	33	12	14	52
Caen	30	1	45	38	9	15	58
Clermont	31	2	43	39	10	16	54
Corse	26	7	34	30	5	10	55
Dijon	30	3	46	35	12	13	56
Grenoble	26	6	40	38	12	12	49
Lille	40	3	45	39	13	14	66
Limoges	28	2	42	37	12	16	53
Lyon	28	5	38	40	9	15	50
Montpellier	27	5	41	35	11	12	53
Nancy-Met	30	2	45	39	10	15	62
Nantes	28	5	44	42	11	17	54
Nice	27	3	36	37	5	12	52
Orléans-Tours	30	3	42	34	10	13	55
Poitiers	31	4	45	35	11	15	56
Reims	32	3	45	37	10	13	63
Rennes	24	3	40	38	16	15	51
Rouen	31	4	43	37	10	14	62
Strasbourg	32	8	42	35	8	14	57
Toulouse	27	4	42	38	15	15	47
Île de France	26	5	33	42	12	13	47
Guadeloupe	37	2	42	41	11	14	61
Guyane	44	2	44	36	3	9	70
Martinique	40	1	43	34	17	13	63
La Réunion	41	3	44	31	5	10	73
France métropolitaine	30	4	41	38	11	14	54

^{1.} En % des vœux émis en troisièmes générales publiques.

Champ : France métropolitaine + Dom. Source : MEN-DEP et DESCO.

^{2.} En % des élèves terminant une troisième.

^{3.} En % des élèves terminant un CAP-BEP.

^{4.} Parmi les sortants du secondaire.

^{5.} En % des élèves de 11-13 ans scolarisés sous statut scolaire.

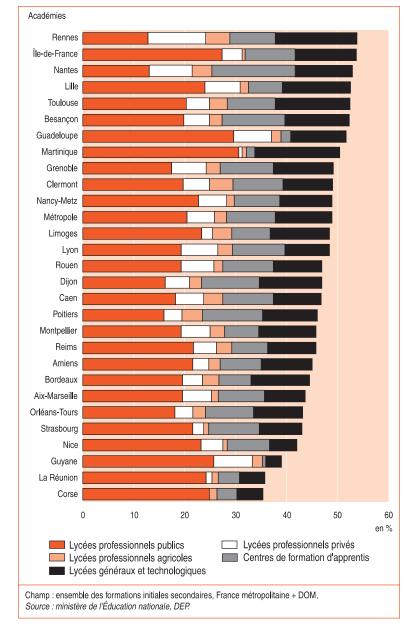
professionnel. Ce phénomène n'est pas lié à l'origine sociale des élèves : en effet, l'académie de Dijon, qui compte moins de familles modestes que Besançon, a les mêmes proportions d'orientations vers un second cycle professionnel, mais bien moins de poursuites d'étude en fin de CAP et BEP vers un diplôme de fin de second cycle.

Dans la majorité des cas, la proportion d'élèves en lycée professionnel public, privé ou agricole, ou bien en centre de formation d'apprentis, est plus élevée dans les académies où ils poursuivent plus qu'ailleurs leurs études à l'issue d'un BEP (figure 9).

Ces formations professionnelles ont permis à des académies comme Besançon de rattraper leur retard en termes de sortie en fin de second cycle secondaire, notamment par le recours à l'apprentissage, ou encore de le combler dans les académies de Lille ou Nancy-Metz, par la fréquentation d'un lycée professionnel public.

Mais les poursuites d'études au niveau du baccalauréat ou de son équivalent professionnel expliquent aussi la position des académies les mieux placées comme celles de Rennes, Toulouse et Nantes, qui améliorent encore leurs performances, les maintenant ainsi toujours parmi les meilleures académies, y compris celles dont les résultats progressent de manière significative.

Figure 9 - Répartition des élèves qui poursuivent leurs études après l'obtention d'un BEP par type d'établissements (2002-2003)



Pour en savoir plus

Caille J-P., Lemaire S., « Le poids de l'environnement socioculturel dans les parcours scolaires », Rapport de la 36^e session de la commission de la Population et du Développement, ONU, p. 118-139, avril 2003.

DEP, « Les processus d'orientation sont-ils équitables et efficaces ? Dix-huit questions sur le système éducatif », Éducation et formations, ministère de la Jeunesse de l'Éducation et de la Recherche, n° 66, p. 49-63, juillet-décembre 2003.

Léger F., « Les parcours dans le secondaire : des disparités régionales », Note d'Information, ministère de la Jeunesse de l'Éducation et de la Recherche, n° 04.17, juin 2004.